



PAR COURRIEL

Québec, le 17 septembre 2024

Madame Mylène Drouin
Directrice de santé publique
Direction de santé publique de Montréal
Centre intégré universitaire de santé
et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
1560, rue Sherbrooke Est, pavillon JA DeSève
Montréal (Québec) H2L 4M1

Madame la Directrice,

Le ministère de la Santé et des Services sociaux est heureux d'accorder à la Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, une aide financière non récurrente de 80 000 \$ pour l'année financière 2024-2025. Cette subvention est accordée pour une expertise-conseil dans le développement de contenu de formation, portant sur la santé mentale positive en contexte scolaire.

Un premier versement de 64 000 \$ vous sera transmis sous peu.

L'annexe ci-jointe décrit les exigences liées à cette subvention, incluant les conditions à respecter pour le versement du montant résiduel et les modalités de reddition de comptes pour les activités réalisées et les dépenses encourues entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025. À cet effet, un gabarit se trouve en pièce jointe de la présente correspondance.

Espérant le tout à votre convenance et demeurant disponible pour toute information supplémentaire, recevez, Madame la Directrice, nos salutations les plus respectueuses.

Le Directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint.



Nadia Campanelli pour Luc Boileau

p. j. 2

c. c. M. Frédéric Abergel, Santé Québec
M^{me} Geneviève Biron, Santé Québec
M^{me} Isabelle Matte, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

N/Réf. 24-SP-00364-008